

Probleme embrayage et BV apres achat

Par jojo6648, le 03/06/2013 à 18:40

Bonjour

le 4 mai 2013 j'achète une peugeot 407 192000 Km a un particulier celui ci ne peut me fournir le CT de moins de 6 mois pretestant que celui ci est valable jusqu'en juin je parcours 1000Km et la l'embrayage lâche sans avoir eu un indice avant-coureur je lui ai envoyer un courrier en AR lui demandant de payer au minimum la moitie du devis pour info 1400 € au total retour d'un ar avec la négative en pretestant que j'avais pris la voiture en l'état j'ai fait la reparation car besoin du véhicule sotie du garage et long trajet sur autoroute la vitesse 5 passe seule au point mort ,donc il y as problème a la BV dixit le garagiste pas le même qui a effectuer la premiere réparationj'ai fait le CT il n'y as pas de contre visite question que puis je faire pour que le vendeur me rembourse et puis je ester au TI pour vice caché

Merci